



Chronique commerciale américaine

Bulletin d'information, 26 mai 2009

CONTENU

Politique commerciale américaine

Cuba sí?..... 1

Point de mire : droits de propriété intellectuelle

Respect des DPI, mais sans nuire à l'accessibilité aux médicaments..... 2

Le secteur privé forme une coalition pour défendre les DPI..... 4

Augmentation des ressources pour combattre la violation des DPI..... 5

Politique commerciale américaine

Cuba sí?

Le président du Comité sénatorial pour les finances, Max Baucus, a présenté le 20 mai dernier une nouvelle législation visant à lever les restrictions commerciales américano-cubaines et celles sur les voyages des Américains à Cuba. La législation (S. 1089) est supportée par quinze congressistes, dont six membres du Comité sénatorial pour les finances, à savoir Mike Crapo, Maria Cantwell, Pat Roberts, Jeff Bingaman, Blanche Lincoln et Ron Wyden.

Cette législation: (1) mettra fin à l'interdiction pour les citoyens américains d'effectuer des voyages d'affaires à Cuba; (2) facilitera les paiements en argent liquide en avance sur les exportations agricoles; (3) permettra l'émission des visas aux inspecteurs sanitaires et aux vétérinaires cubains pour qu'ils puissent visiter les installations agricoles américaines; (4) éliminera les conditions de vérification sur les exportations médicales en provenance des États-Unis vers Cuba; et (5) révisera la politique américaine sur les enjeux de propriété intellectuelle à Cuba. Sur ce dernier point, la législation abrogera la Section 211 du *Department of Commerce and Related Agencies Appropriations Act of 1998* qui, jusqu'à maintenant, était au centre d'un litige opposant *Bacardi USA* et *Pernod Ricard* devant l'organe de règlement des différends de l'OMC sur le droit d'utiliser l'étiquette *Havana Club* aux États-Unis. Les États-Unis avaient rétorqué avec la Section 211 qui interdit toujours aux Cours de justice américaines de reconnaître et de protéger les marques de dépôt « confisquées » par le gouvernement cubain. En 2002, l'OMC avait tranché contre *Bacardi USA* en jugeant que la Section 211 était discriminatoire envers Cuba.

En ce qui concerne l'agriculture, Baucus a déclaré le 13 février dernier que la levée des restrictions sur les exportations agricoles vers Cuba, permettra aux industries agricoles américaines d'exporter jusqu'à \$1.2 milliard en biens. À cet égard, la présidente de la Fédération *USA Rice*, Jamie Warshaw, a déclaré le 20 mai dernier que cette législation, une fois votée par l'ensemble du Congrès, fera de Cuba le plus grand marché des États-Unis pour l'exportation de riz : « Prior to



Chronique commerciale américaine

Bulletin d'information, 26 mai 2009

the U.S. embargo, Cuba was the largest market for U.S. rice. Were the provisions in today's bill to become law, we would be well on our way to that position again. » Le 21 mai, Bill Reinsch, le président du *National Foreign Trade Council*, a déclaré que cette nouvelle législation allait non seulement bénéficier aux entreprises américaines, mais surtout au peuple cubain, pour qui les effets des importations de produits « humanitaires » américains et les interactions avec les Américains seront hautement salutaires.

Enfin, il importe de noter que ce projet de loi vient s'ajouter à plus de cinquante autres « éléments de législation » présentés au Congrès et portant sur le réalignement de la politique américaine envers Cuba.

Source : Éditorial, « Baucus Introduces New Cuba Bill Aimed At Easing Travel, Ag Exports », *Inside US Trade*, Vol. 27, No. 20 - May 21, 2009.

Point de mire : droits de propriété intellectuelle

Respecter les DPI, mais sans nuire à l'accessibilité aux médicaments

Des représentants de vingt-sept associations de la société civile ont cette semaine (19/05) rencontré le Représentant américain pour le commerce (USTR), Ron Kirk. Stan McCoy, adjoint à l'USTR pour la propriété intellectuelle et l'innovation et Tim Reif, le Conseiller général de l'USTR, étaient également présents lors de la rencontre. Parmi les associations représentées figuraient: *Oxfam America*, *Essential Action*, *Center for Policy Analysis on Trade and Health* et *Knowledge Ecology International* (KEI). L'objectif était de faire pression pour que Kirk défende l'adoption de nouvelles politiques qui puissent assurer : (1) l'accessibilité aux médicaments dans les pays en voie de développement; (2) une plus grande transparence dans la prise de décision en matière de politique commerciale.

Le groupe des 27 a suggéré que l'USTR applique à tous les accords de libre-échange (bilatéraux et régionaux) les mêmes flexibilités en matière de régulation de la reproduction de médicaments que celles contenues dans l'accord de libre-échange US-Pérou. Ces flexibilités furent négociées lors de l'Accord du 10 mai 2006 entre l'ancienne Représentante américaine pour le commerce, Susan Schwab, et le Congrès. Cet accord rend « optionnel » le système de *Patent linkage* permettant de lier « l'approbation du marché » – ou le statut de tarification et de remboursement – pour les médicaments génériques en fonction du « statut du brevet », c'est-à-dire en fonction de l'expiration du brevet couvrant le produit. De cette façon, les signataires d'accords de libre-échange ne sont plus « obligés » de retenir la mise en marché d'un médicament générique en fonction de l'expiration du brevet. Cela étant, cette pratique, bien que



Chronique commerciale américaine

Bulletin d'information, 26 mai 2009

garantissant à la population une plus grande accessibilité aux médicaments, ne doit pas se faire au détriment de la protection des DPI.

Le groupe des 27 s'est également positionné contre la mise en œuvre de dispositions plus strictes que celles contenues dans le cadre de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC). Par exemple, le groupe a affirmé que les dispositions garantissant « l'exclusivité des données » aux détenteurs des DPI dans les accords de libre-échange négociés par les États-Unis vont au-delà de l'Accord sur les ADPIC. Par « exclusivité des données », les détenteurs des DPI ont le droit d'empêcher les pratiques de « tests sur leurs données ». Ce genre de test est souvent utilisé par les autorités sanitaires d'un pays dans le but d'établir le degré de sécurité et d'efficacité d'un médicament breveté avant de le mettre sur le marché. En gardant l'exclusivité des données, les compagnies pharmaceutiques disent se protéger contre la fabrication d'une version « dérivée » de leurs produits. Cependant, les défenseurs de l'accessibilité à la santé publique notent que l'Accord sur les ADPIC impose aux membres de « protéger les produits » contre des tests « non-autorisés » sur les données ou pouvant servir à des fins de « commercialisation déloyale », mais n'octroie en aucun cas aux compagnies pharmaceutiques une exclusivité telle que prescrite dans les accords de libre-échange négociés par les États-Unis.

Le groupe des 27 associations a aussi demandé à Ron Kirk plus de transparence dans les négociations d'accords de libre-échange et une « représentation plus juste » des défenseurs de l'accessibilité à la santé publique dans les Comités du Congrès. À cet égard, les associations en question disposent d'un allié congressiste. En effet, le Représentant démocrate Chris Van Hollen a proposé au début du mois de mai une législation qui permettrait la création d'un Comité consultatif de la santé publique sur le commerce. Par ailleurs, un enjeu sur lequel les associations ont insisté est celui de la transparence des dispositions de l'Accord commercial anti-contrefaçon (ACAC). Depuis le commencement des négociations sur cet accord, la société civile demande à ce que son contenu soit partagé avec le public (voir Bulletin du CEIM du 14/04).

Enfin, les associations ont fait pression sur l'USTR afin que les mesures punitives comme la mise des pays en voie de développement sur la *Special 301 Watch List* en réponse à leur performance sur la protection de la propriété intellectuelle américaine, soient adoucies. Ce genre d'actions peut contrevenir à l'accessibilité aux médicaments dans certains pays. Les associations ont cité l'exemple de la Thaïlande, qui fut placée sur la *Priority Watch List* pour avoir utilisé les flexibilités en matière de santé publique sous l'Accord sur les ADPIC. Le Rapport spécial 301 sur l'efficacité des DPI de l'USTR (voir Bulletin du CEIM du 4/05) accuse la Thaïlande d'avoir eu recours à des « licences obligatoires » –



Chronique commerciale américaine

Bulletin d'information, 26 mai 2009

forcer les détenteurs de brevets ou de droits d'auteurs à accorder l'utilisation et la reproduction de leurs produits à l'État – sur des produits pharmaceutiques américains. Le problème, selon les associations, est que ce genre de pratique est permis sous l'Accord sur les ADPIC, d'autant plus qu'elles favorisent un meilleur accès aux médicaments.

Sources : Office of the United States Trade Representative (USTR), *Bipartisan Agreement on Trade Policy May 2007*, Washington D.C.: USTR Trade Facts, 2007. En ligne : http://www.insidetrade.com/secure/print/current_trade.pdf. Jamie Strawbridge, « NGOs Press USTR To Extend May 10 Deal On IPR To All Trade Pacts », *Inside US Trade*, Vol. 27, No. 20 - May 22, 2009, p. 20.

Le secteur privé forme une nouvelle coalition pour défendre les DPI

Dans la foulée des négociations sur les changements climatiques, un groupe d'entreprises privées américaines ont, cette semaine (20/05), formé une nouvelle coalition pour défendre les DPI sur les nouvelles technologies dites « environnementales », c'est-à-dire vouées à l'efficacité énergétique et à la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. Cette nouvelle coalition, nommée l'Alliance pour l'innovation, le développement et l'emploi (IDEA), a pour objectif de rallier le support du Congrès (bipartite) et du Département d'État dans son combat. Parmi les entreprises qui forment l'IDEA figurent *General Electric, Microsoft, Corning, DuPont, Praxair, Daimler, Siemens, 3M, Bendix Commercial Vehicle Systems* et *Sunrise Solar*. Selon David Hirschmann, le président et directeur général du Centre pour la propriété intellectuelle mondiale de la Chambre de commerce américaine, cette nouvelle coalition est d'abord et avant tout une « coalition d'affaire qui cherche à travailler conjointement avec les syndicats et les groupes environnementalistes pour défendre les DPI ainsi que la création d'emplois. »

Les membres de l'IDEA redoutent que les pays en voie de développement tels le Brésil, la Chine et l'Inde n'en profitent pour obtenir des clarifications sur l'Accord sur les ADPIC. Plus concrètement, l'IDEA craint que ces pays puissent utiliser l'enjeu des changements climatiques afin de légitimer le recours aux « licences obligatoires ». De cette façon, les pays en voie de développement pourraient forcer le transfert de technologie et justifier le tout, au « nom » de la lutte contre les changements climatiques. Dans le contexte des négociations internationales sur le climat, les Sénateurs Orrin Hatch et Evan Bayh ont fait de la défense de la propriété intellectuelle américaine leur cheval de bataille : « The global effort to reduce [CO₂] emissions should not come at the expense of American ingenuity », ont déclaré Hatch et Bayh le 30 avril dernier dans une lettre envoyée au Président Obama. Selon Hatch et Bayh, le contrôle des gaz à effet de serre ne doit pas s'opérer sans un cadre international solide de protection des DPI.



Chronique commerciale américaine

Bulletin d'information, 26 mai 2009

Enfin, selon le Chef du Conseil sur la propriété intellectuelle de *General Electric*, Carl Horton, le gouvernement américain est « absolument en faveur » de la protection des DPI dans le cadre des négociations sur les changements climatiques. Par ailleurs, Horton a déclaré que le Département d'État est d'avis qu'un « pacte mondial sur le climat » doit aller de pair avec une protection internationale des DPI. Pour ce qui est des pays en voie de développement, Horton a déclaré que le Département d'État est prêt à les soutenir « financièrement », mais pas sur les DPI.

Source : Éditorial, « Companies Launch Coalition To Defend IPR In Climate Change Talks », *Inside US Trade*, Vol. 27, No. 20 - May 22, 2009, p. 10.

Augmentation des ressources pour combattre la violation des DPI

Le Comité pour les Affaires étrangères de la Chambre basse du Congrès vient de voter une nouvelle législation visant à augmenter les ressources dans les ambassades américaines pour « aider » les pays à combattre la violation des DPI. Cette législation, nommée *Foreign Relations Authorization Act for Fiscal Years 2010 and 2011* (H.R. 2410), contient une clause spécifiant que le Secrétaire d'État se doit « d'assurer que des ressources nécessaires soient mises à la disposition » des ambassades américaines effectuant des missions dans les pays identifiés par l'USTR (Rapport spécial 301) comme ne « respectant pas ou n'encourageant pas assez le respect des DPI, ou encore, bloquant l'accès aux entreprises américaines qui demandent une protection de leurs DPI ». Enfin, la législation prévoit l'embauche de dix attachés aux droits de propriété intellectuelle dans les ambassades américaines.

Source : House Foreign Affairs Committee, « Committee Approves Two-Year Authorization Bill Bolstering U.S. Diplomacy, Development Efforts », *Press Room*, Wednesday, May 20, 2009. [En ligne]: http://www.internationalrelations.house.gov/press_display.asp?id=621#

Chronique commerciale américaine

Ce bulletin est réalisé par le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation

Direction scientifique : Christian Deblock

Recherche et Rédaction : Guillaume Mascotto

Pour nous joindre : +1 (514) 987-3000 #3910 - <http://www.ceim.uqam.ca> - ceim@uqam.ca

